

Certificat

Dalles alvéolées en béton armé et en béton précontraint

Douterloigne béton NV

Hourdis 13 et Hourdis 17

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF 384 « Dalles alvéolées en béton armé et en béton précontraint » en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **DOUTERLOIGNE BÉTON SA**

Vichtsesteenweg 159

8570 ANZEGEM

Belgique

Usine

DOUTERLOIGNE BÉTON SA - VICHTSESTEENWEG 159 - ANZEGEM - BELGIQUE

le droit d'usage de la marque NF 384 « Dalles alvéolées en béton armé et en béton précontraint » pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n°133-001 du 3 septembre 2021

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

> Selon la norme NF EN 1168 :

-Durabilité : classe d'exposition

> Avec un niveau plus exigeant que la norme NF EN 1168 :

-Résistance garantie à la compression du béton f_{ck} en MPa

-Rugosité de surface pour utilisation en plancher composite

-Crantage vertical pour l'utilisation des dalles en zone sismique (sans béton complémentaire)

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant :

Contacts-NF384@cstb.fr

Tél. : 01 64 68 83 38

Par déléation
du Président



Florian RASSE

Annexe 1 du Certificat

Décision n°133-001 du 3 septembre 2021

TABLEAU DES DALLES ALVEOLÉES CERTIFIÉES

Dénomination commerciale	Type de Béton (1)	Dimension maximale nominale (mm)		f _{ck} (MPa)	Durabilité : classe d'exposition du béton	Aspect de surface	Parasismique
		Épaisseur Standard (2)	Largeur				
Douterloigne béton NV	BA	130	600	40	XC1 à XC4	A - B - C	/
Hourdis 13 et Hourdis 17		170	600	40			

(1) BA = Béton Armé
BP = Béton précontraint

(2) L'épaisseur des éléments standards peut être augmentée en sous-face et/ou en surface d'une valeur comprise entre 5 et 25 mm